



Partout en Europe, les politiques d'austérité font rage, la France, comme le département des Bouches du Rhône ne sont pas épargnés : un taux de chômage catastrophique, la succession de plans sociaux, des salaires et pensions de misère, le pouvoir d'achat en berne, une précarité sans précédent (8,7 millions de personnes vivent en France en dessous du seuil de pauvreté), une casse de notre patrimoine industriel.

Dans les mêmes logiques, le gouvernement présente un budget 2014 qui accentue cette logique d'austérité qui saigne les salariés (budget en baisse de 15 milliards pour la première fois de l'histoire) et, sous prétexte de réduction de la dette de l'Etat, on fait des coupes claires dans la Fonction Publique au travers de la MAP (Modernisation de l'Action Publique) : un réel démantèlement de tout le Service Public et des lois sur la fiscalité qui protègent les intérêts du capital.

Notre système de protection sociale est une fois de plus remis en cause. Au nom d'un soi-disant « coût du travail trop élevé », le patronat stigmatise les cotisations de la Sécurité Sociale comme des « charges insupportables » alors que ces cotisations sont le gage d'une couverture sociale égalitaire et solidaire basée sur la création des richesses produites par le travail. Il s'agit bien d'un véritable enjeu de société car c'est le salaire socialisé qui est visé !

(Le salaire socialisé : c'est le salaire différé contrepartie directe du travail et socialisé car réparti sur l'ensemble de la population solidairement selon ses besoins).

Puis enfin, c'est l'ensemble des garanties collectives qui sont attaquées (Code du Travail, Conventions Collectives, accords d'entreprise...) par la mise en place de l'ANI de janvier 2011 retranscrit dans la loi dite de « sécurisation de l'emploi », véritable cahier revendicatif du MEDEF, facilitant les licenciements, limitant considérablement les droits et moyens des élus du personnel, introduisant le chantage à l'emploi par des négociations d'accords de compétitivité.

Pour l'ensemble des citoyens, c'est l'austérité alors que le gouvernement n'a de cesse de répondre aux exigences du MEDEF et des marchés financiers : en un an, la fortune des 500 français les plus riches a progressé de 25% ; en cette période de crise 40 milliards d'€ ont été distribués aux actionnaires.

**Ces politiques sont désastreuses,
pourtant d'autres choix sont possibles :**

LA CGT, PAR CETTE ADRESSE, VOUS INFORME ET PROPOSE

- **FISCALITE** : ce sont les salariés et les retraités qui paient ! Faible avec les riches et dure avec les faibles, la fiscalité depuis des années est au service des classes sociales dominantes.
 - ✓ « Niches », « défiscalisation », « optimisation fiscale »... depuis des années les cadeaux fiscaux profitent aux riches et aux grandes entreprises (Impôt sur les sociétés à 3,3% pour le CAC 40 !), c'est-à-dire à ceux qui ont des richesses et les moyens de se payer des conseillers fiscaux,
 - ✓ En 2014, le Crédit Impôt Compétitivité Emploi prévoit une ristourne de 20 Milliards d'€ pour les entreprises, sans contrôle sur l'utilisation ni sur l'efficacité du dispositif (création d'emplois, formation des salariés, augmentation de salaires, etc...),

Ces cadeaux pour les plus riches sont en fait payés par la majorité de la population ! Comment?

- ✓ Par le maintien ou l'augmentation de la TVA (janvier 2014), par l'élargissement du nombre de redevables à l'impôt sur le revenu (suppression de la demi-part des veuves, gel du barème qui mécaniquement rend imposables ceux qui ne l'étaient pas), par la flambée des impôts locaux : taxe d'habitation et taxe foncière,
- ✓ L'autre moyen de faire payer, c'est de « réduire la dépense publique » : en supprimant des emplois de fonctionnaires, en fermant les Services Publics de proximité (centres de Sécurité Sociale, services d'hôpitaux, écoles, perceptions, postes...), en privatisant, en sous-traitant (délégations de Service Public) ou encore avec les « PPP (partenariats public-privé) qui permettent aux grandes sociétés d'avoir une rente payée par la collectivité, par exemple la rocade L2 à Marseille,
- ✓ Enfin, la fraude fiscale est un fléau qui coûte à la nation quelques 80 Milliards d'€ par an !

Oui, il faut une révolution fiscale pour plus de justice ! Or, les premières annonces faites par le Premier Ministre d'une future grande réforme fiscale (fusion CSG/Impôt sur le Revenu, prélèvement à la source, augmentation de la TVA) sont exactement à l'opposé des revendications portées par la CGT.

La CGT avance des propositions pour plus de justice fiscale, notamment revoir le calcul des impôts locaux, baisser la TVA, une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu et la taxation des profits, en finir avec les niches fiscales et lutter efficacement contre la fraude ! L'impôt est aussi un puissant levier pour financer l'investissement qui crée des emplois et lutter contre les inégalités. Le problème n'est pas celui de la dépense publique mais celui du manque de recettes, dans un système où le coût des cadeaux fiscaux aux plus riches et au Medef et le coût de la fraude sont payés par les salariés et les retraités.

● **PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE 2014 :**

Alors que de plus en plus d'assurés sociaux renoncent aux soins, nous ne pouvons accepter de nouvelles atteintes au droit à la Santé pour tous, au droit à la Retraite, au droit à une Protection Sociale de haut niveau.

Pourtant, dans le PLFSS 2014, c'est encore une fois le monde du travail qui est mis à contribution. C'est un véritable budget d'austérité ! Cela est inacceptable.

- ✓ 6 milliards d'économies pour l'ensemble de la protection sociale dont 4 milliards pour la Sécurité sociale :
 - en imposant 440 millions d'économies supplémentaires, l'hôpital public est en péril et les conséquences sont désastreuses pour l'accès aux soins et sur l'emploi par la poursuite des suppressions d'effectifs. Par contre, rien n'est évoqué sur une quelconque remise en cause de la loi Hôpital Patient Santé et Territoires (HPST), ni sur la tarification à l'acte (AT2A),

- 800 millions d'économies sur le dos des retraités par le report de la date de revalorisation des pensions du 1^{er} avril au 1^{er} octobre dans le projet injuste de la réforme des retraites,

- 200 millions d'économies réalisées sur la politique familiale : gel des barèmes de l'allocation logement et baisse de la prestation d'accueil jeunes enfants pour les ménages gagnant plus de 3 250 € par mois !

- 500 millions d'économies pour les organismes de Sécurité Sociale contraints au régime sec : dans notre département c'est la poursuite des fermetures d'accueils, des suppressions de postes, la vente du patrimoine et des milliers de dossiers en souffrance à la CPAM ou à la CAF.

- ✓ **Pendant ce temps, les cadeaux se multiplient pour le patronat : 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales, compensation immédiate de la hausse de la cotisation sociale retraite des employeurs par une exonération partielle de la cotisation sociale famille, exonération de la cotisation sociale à la complémentaire santé pour les employeurs.**

La CGT revendique un grand Service Public de Santé, d'Action Sociale et une Protection Sociale solidaire de haut niveau. Pour cela, il est urgent d'arrêter toutes les exonérations de cotisations sociales et d'instaurer une contribution sociale sur tous les revenus financiers des entreprises. Ainsi la Sécurité sociale, toutes branches confondues, serait excédentaire. Car la Sécurité sociale ne souffre pas de trop de dépenses mais bien d'insuffisance de recettes !

• LES TRANSPORTS, UN VERITABLE ENJEU POUR NOTRE DEPARTEMENT :

Les Bouches du Rhône ont besoin de lignes de transports pour développer toutes les activités économiques et humaines du département. Cette exigence est également largement portée par les populations de tous les quartiers de Marseille.

Nous sommes en droit d'exiger un transport urbain, périurbain et régional performant répondant aux besoins de tous les habitants : salariés, privés d'emplois, jeunes, retraités. Il en va de même pour l'acheminement des marchandises nécessaires quotidiennement à la vie de plus de 2 millions de personnes.

Le poids mis par le patronat local pour l'obtention de la métropole a été « calé » principalement sur le retard pris en matière de transport sur le département. Depuis des décennies, 97% des crédits publics affectés sont alloués à la route et seulement 3% pour les transports alternatifs publics. Ce manque d'investissements sur les différents modes de transports (rail, route, mer...) handicape également l'activité que pourrait avoir un grand port comme Marseille-Fos et l'industrie de notre département.

La CGT se bat pour gagner un schéma des différents modes de transports (Rails, Routes, Mer, Fluvial) qui réponde à la fois aux besoins de transport des citoyens mais également des marchandises, dans le respect de l'environnement, par le développement des modes de transports les plus propres et accessibles à tous.

La CGT pense qu'une seule Autorité Organisatrice doit avoir la maîtrise et l'organisation du maillage des différents modes de transports pour pouvoir offrir à la population un réel choix des dessertes : la structuration la plus adaptée à notre ambition reste les entreprises de Service Public et les régies publiques.

Pas un centime du contribuable ne doit servir à autre chose qu'au développement des infrastructures et des services, contrairement au projet de Métropole porté par gouvernement et patronat.

La CGT mène les combats pour développer les transports de notre territoire et pour maintenir l'industrie dans les Bouches du Rhône.

• PROTEGER, DEVELOPPER NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL POUR L'EMPLOI ET LA REPONSE AUX BESOINS

Toutes les industries sont créatrices de richesses et structurent la vie économique et sociale : l'emploi industriel c'est 3 à 5 emplois complémentaires.

Si Marseille compte 4 emplois sur 5 dans le secteur tertiaire, 70% de ces emplois sont en support de l'industrie. Le Port de Marseille-Fos, véritable poumon économique de notre région, assure environ 40 000 emplois directs et indirects.

Marseille, 2^{ème} ville de France, possède d'autres atouts sur le port comme celui d'assurer le service régulier de continuité territoriale entre le continent et la Corse avec la SNCM. Les Bouches du Rhône représentent également 30% de la capacité française de raffinage, le 1^{er} pôle pétrochimique d'Europe du Sud et de production d'acier (KEM ONE, LYONDELL BASELL, ASCOMETAL, ARCELOR MITTAL).

Pourtant les choix politiques et stratégiques mettent en difficulté l'ensemble de la filière portuaire, maritime et navale de notre département, comme les agissements de financiers, menacent l'ensemble des sites pétrochimiques.

La recherche effrénée du profit par des multinationales entrainerait la filière agroalimentaire vers un véritable déclin contre lequel luttent les salariés de FRALIB et des MOULINS MAUREL...

La part de l'emploi industriel dans les Bouches du Rhône ne cesse de reculer. L'ensemble de ces entreprises sont aujourd'hui menacées de fermeture, entraînant plans de licenciements massifs, chantage à l'emploi.

Alors que la France et les Bouches du Rhône ont besoin d'une véritable politique industrielle pour relancer l'économie par l'emploi, le gouvernement n'a de cesse de céder aux exigences du patronat, au nom d'une compétitivité et d'un « coût du travail ». Le seul coût qui met en péril notre économie est le « coût du capital », les dividendes versés aux actionnaires au détriment de l'emploi, des salaires et de l'investissement.

Partout des projets alternatifs aux fermetures d'entreprises et aux suppressions d'emplois sont portés par les travailleurs et la Cgt, qui mettront tout en œuvre pour leur prise en compte.

La Cgt revendique une politique industrielle publique ambitieuse et offensive pour protéger et conforter notre potentiel industriel, pour maintenir et développer l'emploi et répondre aux besoins des populations.

LES MOYENS DE MANQUENT PAS !

POUR UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES EXIGEONS :

- l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux,**
- un SMIC à 1 700 € dès la première embauche,**
- le maintien et la création d'emplois pérennes,**
- une Protection Sociale solidaire confortée et renforcée.**

PLUS QUE JAMAIS, LA CGT CONSIDERE QUE LES TRAVAILLEURS DOIVENT FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX !

MOBILISES, ORGANISES, ON EST PLUS FORT ! ADHEREZ A LA CGT !

NOM : _____ Prénom : _____ Adresse : _____
Téléphone : _____
email _____ ENTREPRISE : _____

Bulletin d'adhésion à retourner à Union Départementale CGT des Bouches du Rhône - Bourse du travail

23 BD C. NEDELEC 13331 MARSEILLE CX 03 - Tél. : 04 91 64 70 88 - Fax : 04 91 95 78 24 - mail : ud-cgt-13@wanadoo.fr - www.udcgt13.fr